



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 20 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections départementales et régionales 2021 : dépôt des candidatures

Dans le cadre des élections départementales qui se tiendront, comme annoncé par le premier ministre, les 20 et 27 juin 2021, les déclarations de candidatures seront à déposer, **uniquement sur rendez-vous**, à la préfecture de la Dordogne, 2 rue Paul Louis Courier, à Périgueux :

- du **lundi 26 avril 2021 au vendredi 30 avril 2021** de **9H à 12H** et de **14H à 16H30** ;
- du **lundi 3 mai 2021 au mercredi 5 mai 2021** de **9H à 12H**.

Les candidats peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous sur le site internet des services de l'Etat en Dordogne : <https://www.dordogne.gouv.fr/booking/create/32301>



Les formulaires CERFA et toutes les informations utiles sont également disponibles sur ce site internet : <https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-departementales-et-regionales-2021/Elections-departementales/Vous-etes-candidat/CANDIDATS-AUX-ELECTIONS-DEPARTEMENTALES-2021>



Pour **les élections régionales**, qui se dérouleront aux mêmes dates, les déclarations de candidatures seront déposées à la **préfecture de région du lundi 10 mai au lundi 17 mai 2021 inclus**.

En raison du contexte sanitaire actuel, une seule personne est autorisée à se présenter pour le dépôt des candidatures. Le port du masque est obligatoire ainsi que l'utilisation d'un stylo personnel.

